

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 875 concernant les services d'Etat.

n° 875

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
2 août 1960

Numéro JO  
n° 8 du 31/08/1960

Date du numéro  
31 août 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Mme Rabary (Odile), ex-secrétaire dactylographe auxiliaire, est réengagée, pour compter du 1er août 1960, en la même qualité et mise à la disposition du Ministre de la Fonction Publique, pour servir au Bureau du Personnel Territorial, en remplacement numérique de Mme Ramin Louise, mutée au Service des Travaux Publics. Mme Rabary (Odile) est classée à la 2e catégorie, échelle X, 2e échelon, indice local 835, et conservera dans cet échelon une ancienneté de 7 mois.